

## Verrières

**Population** : 1 325 habitants      au sud-ouest du canton

**Superficie** : 2 087 hectares 70 ares

**Distances judiciaires** : de Montbrison, 7 km

Le village de Verrières est agréablement situé dans un vallon fertile, à la végétation riche et puissante, aux pieds des montagnes qu'il faut gravir pour arriver en Auvergne. Ces montagnes ne sont pas si élevées que celles de Roche et de Sauvain qui sont plus au nord. Couverte de bois magnifiques, elles forment plusieurs gorges pittoresques par où passe la route départementale n° 5 qui conduit à Saint-Anthelme, Ambert et Clermont. Le vallon où se trouve Verrières a donc toujours été l'endroit le plus facile pour se rendre en Auvergne ; Il a dû nécessairement être occupé par les troupes romaines qui ne pouvaient pas laisser un passage par où leurs ennemis auraient pu faire des invasions sur la province qu'ils venaient de conquérir. Si l'on en croit la tradition, un campement de troupes y aurait été établi sous le commandement de Verrus, et ce serait de son nom que viendrait le nom de Verrières<sup>1</sup>.

Verrières fut ensuite une terre noble dépendant de la baronnie d'Ecotay ; les cadets de cette famille en portaient le nom : on voit dans le XI<sup>e</sup> siècle un de ses membres, Jean de Verrières, moine de l'abbaye de l'Île-Barbe. Au XIII<sup>e</sup> siècle, une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem y fut établie<sup>2</sup>. Dans son testament, de l'année 1239, Guy IV la nomme et l'appelle à prendre part à cette libéralité. En 1324, cette commanderie appartenait à Girin de Roussillon ; il figure comme commandeur de Verrières dans un acte passé avec un d'Urfé pour régler les droits de cette commanderie sur le village de Saint-Martin-la-Sauveté.

Depuis l'année 1811, le village a prospéré d'une manière étonnante et a subi d'heureuses améliorations. Ce changement est dû à la création qui fut faite alors par le cardinal Fesch d'une petite séminaire pour remplacer celui qu'on avait d'abord établi dans la commune beaucoup trop froide de Roche<sup>3</sup>.

Ce séminaire, qui peut facilement contenir plus de deux cents élèves, avec les professeurs et les gens de service, a, dès son origine, été renommé parmi les établissements de ce genre qui existent dans le diocèse. Depuis quelques années, de nouveaux bâtiments ont été construits, et ils présentent aujourd'hui un aspect aussi majestueux qu'agréable.

Le village, comme on le pense, s'est senti de ce voisinage ; des établissements se sont élevés, afin de recevoir les parents quand ils viennent visiter leurs enfants. Aujourd'hui, Verrières est une commune fort agréable, quoique plusieurs de ses maisons aient besoin d'être réparées pour ne pas former un contraste si choquant avec les nouvelles constructions qui se sont élevées.

L'église sous le patronage de saint Ennemond, est du style gothique ; l'on a des renseignements certains sur l'époque de sa construction. Elle a été élevée en 1233, par les soins du comte Guy IV, pour remplacer une ancienne église qui tombait en ruines. Cette église a trois

---

<sup>1</sup> Etymologie fantaisiste. Verrières viendrait plutôt de *Vareriis*, de *Vitraria*, verre avec le suffixe *Aria*.

<sup>2</sup> Il y a manifestement confusion avec la commanderie de *Verrières* qui se trouvait près de Saint-Germain-Laval. Il n'y a pas eu de commanderie à Verrières en Forez.

<sup>3</sup> Le séminaire de Verrières n'a pas remplacé celui de Roche. Les deux établissements ont fonctionné conjointement pendant un certain temps. Le séminaire de Verrières a été fondé en 1805 grâce à l'action de l'abbé Pierre Perrier et à un don importante d'Antoinette Montet.

nefs, toutes trois voûtées avec nervures, les clefs de voûte soutiennent des écussons. Elle a deux chapelles latérales dédiées l'une à la Vierge, l'autre au patron de l'église. Le portail, qui est très-joli, est décoré d'une statue de la Vierge, au-dessous de laquelle est un écusson portant le millésime MVCXXXI. Cette date est sans doute celle de quelques réparations faites à cette époque. L'intérieur de cette église est propre et bien tenu. On y remarque la boiserie du maître-autel et une fort jolie chaire gothique d'un beau travail. Le dessin de cette chaire a été fait par M. Fond, curé de Lésigneux, et M. Rival, aujourd'hui curé de Brignais. Au milieu de la nef est une pierre tumulaire qui recouvre la dépouille mortelle de M. Verrier, curé de Verrières, décédé en 1839. Le cimetière est encore autour de l'église ; il faut espérer qu'avant peu on l'aura transporté dans un endroit plus éloigné des habitations.

Il y avait autrefois, dans l'étendue de la paroisse plusieurs fiefs. Celui de Beauvoir, qui appartenait à la famille de Beauvoir, n'offre plus que des ruines. L'on y voit encore d'immenses souterrains qui ont été convertis en caves ; bien que les débris aient servi de carrière aux habitants de Verrières, il en reste encore assez pour montrer que ce château ou fief de Soleillant est resté debout ; il forme une masse carrée de bâtiments, avec un pavillon à chaque angle ; derrière est une grande tour ronde et le pigeonnier. Il a longtemps appartenu à la famille de Saint-Hilaire ; c'est aujourd'hui la propriété de M. Clavelloux.

Une preuve de l'antiquité de Verrières et du séjour des Romains, c'est la découverte qu'on a faite à diverses époques de plusieurs antiquités ; il n'y a pas encore bien longtemps qu'au lieu dit *le Mas* on a trouvé une petite statuette de Jupiter et une médaille de Maximin.

Les principales ressources des habitants de Verrières proviennent des produits de l'agriculture et de l'exploitation des bois. Ces produits consistent en froment, seigle, légumes, un peu sauvages, mais probes et honnêtes.

La commune est arrosée par un ruisseau, la Corrèze, qui coule de l'est à l'ouest, est traversée, comme nous l'avons dit, par la route départementale n° 5. Cette route, qui est bien fréquentée, y répand une certaine animation. Deux moulins à grains sont établis sur la petite rivière que nous venons de citer.

Administration : *Civile*, un Maire, un Adjoint, dix Conseillers municipaux. – *Religieuses*, un Curé, un Vicaire.

Instruction publique : deux écoles pour les garçons, l'une communale, l'autre privée, dirigée chacune par un instituteur laïque et recevant chacune environ quarante élèves. – Les sœurs Saint-Joseph sont aussi à la tête de deux écoles de filles ; l'école communale reçoit environ quarante-cinq élèves et une vingtaine de jeunes filles fréquentent l'école particulière.